

notre société car elle ne sera pas acceptée. On a dit tant et plus au gouvernement que toute politique de restriction devra s'appliquer également à tous les secteurs de l'économie. Dans une démocratie, à moins qu'une chose ne soit acceptée comme étant juste et pratique, elle devra avec le temps être retirée.

Je me réjouis de l'occasion fournie par les députés du parti du Crédit social de proposer à la Chambre certains changements. Je suis heureux de m'associer à mes amis de ce parti pour dénoncer une politique financière que nous jugeons insensée de la part des lumières de notre pays.

**Des voix:** Bravo!

[Français]

**M. Réal Caouette (Témiscamingue):** Monsieur l'Orateur, la motion actuellement à l'étude et présentée par mon collègue, l'honorable député de Champlain (M. Matte), établit clairement un principe de base, tiré de la doctrine de la philosophie créditiste, qui vise à rendre financièrement possible ce qui est physiquement réalisable dans un pays comme le nôtre.

Récemment, les ministres des finances provinciaux étaient réunis à Winnipeg pour discuter de fiscalité et de questions monétaires, mais dans le cadre du système financier actuel.

Lorsque nous demandons de rendre financièrement possible ce qui est physiquement réalisable, il ne s'agit pas d'une suggestion idiote, parce que, autrefois, on a appliqué ce principe. Je fais allusion aux temps de guerre, que l'on qualifiait de périodes d'urgence nationale. Au nom de l'urgence nationale, en temps de guerre, on ne s'est jamais demandé si les crédits existaient.

Pour fabriquer des canons et d'autres engins de destruction, pour enrôler les jeunes de 18 ans ou plus, pour retirer de la production des biens utiles, 800,000 jeunes, au cours de la deuxième guerre mondiale, les assurant de vêtements, de nourriture et de logement convenable, nous ne nous sommes jamais posé la question de savoir si le Canada pouvait rendre financièrement possible ce qui l'était physiquement.

• (3.50 p.m.)

Et dès que nous sommes en période de paix, il faut normalement 10, 15 ou 20 ans pour en arriver à une situation comme celle que nous connaissons présentement, alors que toutes les provinces «tirent la langue», où les municipalités ne peuvent plus bouger, où plusieurs commissions scolaires ne peuvent même plus payer leurs instituteurs et leurs institutrices et que le gouvernement fédéral leur dit, en guise de solution: Serrez-vous la ceinture, ne

[M. Saltsman.]

dépensez plus, même au risque de voir le nombre de chômeurs augmenter considérablement.

Monsieur l'Orateur, à cause de la mesure financière actuellement en vigueur, il y a actuellement 545,000 chômeurs au Canada. De plus, au-delà de 600,000 étudiants demandent des emplois d'été et on ne peut leur en offrir. Le gouvernement fédéral a beau dire: Nous en emploierons 35,000 ou 40,000, mais que fera-t-on des 550,000 ou 600,000 autres?

Monsieur l'Orateur, les ministres des Finances—notamment celui du Québec, en l'occurrence, le nouveau premier ministre—sont revenus dans leurs provinces respectives en disant: Ottawa nous a cédé 100 millions, dont 50 millions qui ne devaient être versés que l'an prochain, le seront cette année. Mais qu'est-ce que 100 millions pour l'administration de la province de Québec? Une goutte d'eau dans l'océan! Cela ne paie même pas l'intérêt de la dette provinciale pour un an. Et le premier ministre était content d'annoncer qu'il revenait à Québec avec les mains pleines. Mais les chômeurs continuent de «remplir les cadres» de l'activité économique de la province de Québec.

Monsieur l'Orateur, la question primordiale, c'est la question financière. Nous suggérons que des prêts sans intérêt soient consentis au secteur public du Canada, savoir aux municipalités, aux commissions scolaires, aux provinces et au gouvernement fédéral, qui n'a pas, lui non plus, l'argent nécessaire, et pourtant jouit de l'autorité nécessaire pour ordonner la réforme monétaire, ou la mise au service du peuple canadien de tout le système monétaire du Canada, afin de libérer le Canada, les provinces et les municipalités.

Dès que nous parlons de cela, on crie à l'inflation. Mais lorsque nous avons consenti des crédits sans intérêt à d'autres pays, est-ce que cela a créé l'inflation dans ces pays? Lorsque le premier ministre (M. Trudeau), tout récemment, offrait à la Malaysia 50 millions de dollars en investissements canadiens, et ce, sans intérêt, aux fins de l'aménagement d'un projet hydro-électrique, est-ce que les Malais se sont plaints du fait que cela pourrait créer l'inflation dans leur pays? Et si l'on faisait la même chose pour la province de Québec, de l'Ontario, ou pour quelque autre province, cela créerait l'inflation?

Quand, à cause du système, on a obligé l'ancien premier ministre du Québec à emprunter 50 millions des États-Unis, ces millions-là n'existaient pas dans la province de Québec avant l'emprunt. On les a empruntés aux États-Unis, à 10 p. 100 d'intérêt, pour une période de 25 ans. Au fait, dans 25 ans, nous aurons versé 125 millions en intérêt et nous devrons encore 50 millions en capital, ce qui représentera 175 millions en tout!